

## Vol

En 2013, plus de 75 000 cambriolages ont été commis en Belgique<sup>1</sup>. Une assurance couvrant le contenu de votre habitation en cas de vol n'a donc rien de superflu...

### Assurance vol

Une assurance vol couvre non seulement le contenu de votre habitation en cas de vol, mais également les dégâts causés à votre bien immobilier ou à son contenu en cas de (tentative de) vol.

Concrètement, la plupart des produits d'assurance vol vous couvrent dans les cas suivants :

- Effraction (notamment par escalade)
- Vol avec violence ou menaces
- Usage de clés volées, perdues ou fausses

### Que comprend une assurance vol ?

La plupart des assurances vol vous permettent d'obtenir :

- Une indemnisation des objets volés
- Un remboursement des dégâts provoqués au contenu non volé

Certaines compagnies d'assurances vont toutefois plus loin et proposent :

- La couverture du vol en cas d'agression en rue
- Une indemnisation augmentée pour les objets de valeur (bijoux, ordinateurs, tablettes...)
- Une indemnisation en cas de vol de mazout dans une citerne extérieure
- La couverture du contenu emporté dans un lieu de séjour temporaire (ex. : location de vacances)
- Une indemnisation en cas de vol dans un abri de jardin

### Quels sont les objets couverts par l'assurance vol ?

Sont couverts les objets appartenant :

- au preneur d'assurances
- à son conjoint
- aux personnes de son foyer

Sachez que les objets confiés à l'assuré et ceux appartenant à ses hôtes sont également couverts.

---

<sup>1</sup> Source : <https://www.besafe.be/fr/conseils/comment-diminuer-risque-d%E2%80%99%C3%AAtre-victime-cambriolage>

## **Protection juridique**

### **Pourquoi souscrire une assurance protection juridique ?**

Vous et votre compagnie d'assurances êtes en conflit concernant l'interprétation des conditions générales de votre contrat ? Dans ce cas, il est très important de pouvoir compter sur des spécialistes pour vous défendre et obtenir gain de cause.

### **Que comprend l'assurance protection juridique ?**

Concrètement, la plupart des compagnies d'assurance vous proposent :

- Le soutien de spécialistes pour défendre vos droits et vous aider à recevoir une indemnité
- La prise en charge des frais d'honoraires (avocats, experts) et de ceux liés à une éventuelle action en justice